NEWSLETTER 29 RPRNI - Notre communiqué de Presse

URGENT: BESOIN DE FONDS

Sur les 9 dossiers que nous suivons actuellement en 2ème instance, **nous avons urgemment besoin de fonds (env. Fr. 30'000.-) pour 4 d'entre eux** (Rue du Clos, Chevillarde, Amazones et Pallanterie), afin de pouvoir continuer à soutenir les recourants au niveau des frais juridiques et des expertises techniques.

Ces expertises techniques approfondies s'avèrent aujourd'hui indispensables pour défendre ces dossiers. Réalisées par des scientifiques indépendants et compétents, elles seules permettent de mettre en exergue les erreurs importantes et de les argumenter. Elles aident aussi les avocats et les juges dans la compréhension de ces dossiers devenus extrêmement complexes.

Grâce à la qualité de ces expertises, nous prévoyons d'éviter des frais encore plus importants, si ces 4 dossiers devaient aller jusqu'au Tribunal fédéral (Fr. 80'000.-).

Tous dons, petits ou grands, ont leur importance. Merci d'avance pour votre soutien! Sans vous, nous ne pourrons aller jusqu'au bout de nos démarches. Notre travail à lui seul ne suffit pas.

Postfinance - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 – 1200 Genève Bulletin de versement et QR code

ACTUALITÉS

Recours contre le Conseil d'état genevois (règlement RPRNI) : notre communiqué de presse

Vous trouverez ci-après notre communiqué de presse du 14 mars 2024 ainsi qu'un article dans Le Courrier à ce sujet :

- Communiqué de presse
- Article dans Le Courrier

Ondes millimétriques 5G : le Conseil fédéral veut accélérer l'attribution de nouvelles fréquences plus élevées

Le 26 février dernier s'est clôturée la consultation publique de l'OFCOM sur l'attribution des fréquences de radiocommunication mobile, disponibles à partir de 2029 et comprises dans des bandes de 6, 26 et même 40 GHz!

Découvrez un article intéressant d'un journaliste indépendant, M. Pascal Sigg, qui démontre certains enjeux financiers en arrière-plan de cette augmentation de fréquences, ainsi que des préoccupations de nombreux médecins sur les incertitudes et manques d'analyses scientifiques sur les dangers des ondes millimétriques. Retrouvez également d'autres articles récents du même auteur. Consultez l'article

Les États-Unis décident brusquement d'arrêter certaines études sur les dangers du téléphone portable

Alors que l'exposition mondiale aux ondes électromagnétiques s'amplifie, l'Institut national des sciences de la santé environnementale des États-Unis vient d'annoncer discrètement la fin de leurs études sur les impacts biologiques ou environnementaux des rayonnements des téléphones mobiles.

Cette annonce a de quoi choquer puisqu'elle intervient juste après que leur programme national de toxicologie ait révélé des cancers, des lésions cardiaques et dommages à l'ADN sur des rats, avec une exposition aux rayonnements de radiofréquences comparable aux niveaux de ceux auxquels sont aujourd'hui exposés les Américains.

L'institut justifie cet arrêt soudain par des difficultés techniques et financières, après avoir pourtant investi plus de 30 millions de dollars sur dix ans.

Consultez l'article

Les enseignants genevois face à l'addiction numérique des élèves

Le 15 février dernier, un article paru dans le GHI dénonce une addiction croissante au numérique chez les plus jeunes et témoigne des difficultés du corps enseignant pour encadrer ce phénomène.

Selon Jacques Besson, professeur à l'Université de Lausanne et véritable ponte de l'addictologie, les enfants de 12-19 ans passent jusqu'à cinq heures par jour sur leur smartphone.

Parmi les effets constatés sur leur santé et leur développement, nous trouvons notamment la prise de poids, des maux de dos, des problèmes oculaires ou des troubles du sommeil, du langage et du comportement.

A l'instar des nombreux cadres de la Silicon Valley, bien conscients des dangers et qui scolarisent leurs enfants dans des écoles sans écrans, de plus en plus de parents, d'enseignants et d'associations se retrouvent sur le fait que le tout numérique a ses limites, que l'écran coupe l'élève de la relation pédagogique avec l'enseignant et provoque souvent son isolement. Allons-nous finalement assister à un retour du papier et du stylo sur le banc des écoles ?

Consultez l'article du GHI

4 NOUVELLES MISES À L'ENQUÊTE

- 20.03.24 Consultez le lien Route de Suisse 335, Céligny
- **18.03.24** Consultez le lien Route de Colovrex 70, Grand-Saconnex
- 11.03.24 Consultez le lien Chemin Grenet 18, Vernier
- 01.03.24 Consultez le lien Chemin Edouard-Tavan 5, Genève-Plainpalais

4 NOUVELLES AUTORISATIONS

- **20.03.24** Consultez le lien Route des Jeunes 10, Lancy
- **05.03.24** Consultez le lien Route de Vessy 7, Genève-Plainpalais
- **13.02.24** Consultez le lien Route de Crédery (site de Choully), Satigny
- **08.02.24** Consultez le lien Rue David-Dufour 5, Genève-Plainpalais

NOS PRINCIPALES ACTIONS RESUMEES

Depuis début 2021, suite à la <u>modification de l'ORNI de décembre 2021</u>, 242 dossiers ont été autorisés.

De septembre 2019 à décembre 2023, nous nous sommes occupés de 259 mises à l'enquête, dont 136 nouveaux mâts (!) uniquement sur le canton de Genève.

Depuis janvier 2022, nous avons suivi 48 dossiers en 1ère instance, et **depuis 2023**, 10 dossiers en 2ème instance, à cela s'ajoutent le recours contre le RPRNI et l'enquête de police contre les attaques que nous subissons depuis deux ans.

Pour atteindre ses objectifs, notre association a besoin d'un secrétaire et de bénévoles

Jusqu'à fin septembre 2023, notre association était **100% bénévole**. Notre travail étant de plus en plus diversifié et conséquent administrativement, afin de pouvoir continuer à atteindre nos objectifs, **nous avons dû engager un secrétaire à 50%** pour assurer la qualité de la gestion quotidienne et du traitement des dossiers, qui devenait impossible à gérer de manière bénévole depuis plusieurs mois.

Nous avons aussi besoin de renforcer notre petite équipe par des bénévoles sur le terrain, pour informer et distribuer des flyers, saisir des listes de données, etc. Nous cherchons également des personnes bénévoles ayant des compétences informatiques, juridiques et techniques (ingénieurs, physiciens, techniciens, etc.).

Pour l'ensemble nous avons besoin de soutien financier sous la forme de dons réguliers (mensuels ou trimestriels), même à travers de petits montants, afin de pouvoir assurer l'engagement mensuel de notre secrétaire et nos principaux frais de fonctionnement (site, mails, courriers, téléphone, informatique).

Avec nos très cordiales salutations.

Pour l'association, Ghislaine Jacquier

Association 5G Moratoire pour la Suisse Case postale 24 - 1223 Cologny

Postfinance - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 - 1200 Genève

Bulletin de versement et QR code

Contactez-nous par mail: info@5qmoratoirepourlasuisse.ch

Site: https://5gmoratoirepourlasuisse.ch/

Pour vous désinscrire : <u>news@5gmoratoirepourlasuisse.ch</u>